

RAPPORT

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS POUR LE 2^{ÈME} TRIMESTRE 2020

rendu en application de l'article 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération



Table des matières

1.	CADRE LEGAL	3
2.	ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS.....	3
2.1.	<i>Offre de certificats verts</i>	4
2.2.	<i>Demande de certificats verts (quotas de CV)</i>	5
2.3.	<i>CV achetés par le GRTL (Elia)</i>	6
2.4.	<i>Stock de certificats verts</i>	6
3.	CONCLUSION	7

Index graphiques

Graphique 1 :	CV octroyés aux installations Solwatt et Non-Solwatt en T2 2020	4
Graphique 2 :	CV restitués selon le quota et CV achetés par le GRTL en T2 2020	6
Graphique 3 :	Évolution trimestrielle du stock de CV	7

Index tableaux

Tableau 1	Évolution trimestrielle du marché des certificats verts en T2 2020	3
Tableau 2	Fournitures soumises et nombre de CV dus en T2 2020	5

1. CADRE LÉGAL

Ce rapport est établi conformément à l'art. 25, §4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération :

« Chaque trimestre T, l'Administration établit un rapport d'évolution du marché des certificats verts en détaillant l'offre et la demande de certificats du trimestre précédent, T-1. Ce rapport est envoyé au Ministre au plus tard le trentième jour du trimestre T+1.

Dans les conclusions de ce rapport, l'Administration propose, en cas de déséquilibre entre l'offre et la demande de certificats verts jugé trop important, une adaptation des quotas pour les exercices suivants. Sur proposition du Ministre, le Gouvernement adapte les quotas visés au paragraphe. »

2. ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS

L'analyse ci-dessous porte sur les statistiques relatives au marché des certificats verts qui ont été réalisées pour le deuxième trimestre 2020 (T2). Sur base de l'offre de certificats verts (CV arrivant sur le marché), de la demande matérialisée par le quota ainsi que les ventes de CV au gestionnaire de réseau de transport local, Elia, le stock de CV est établi au 30 juin 2020.

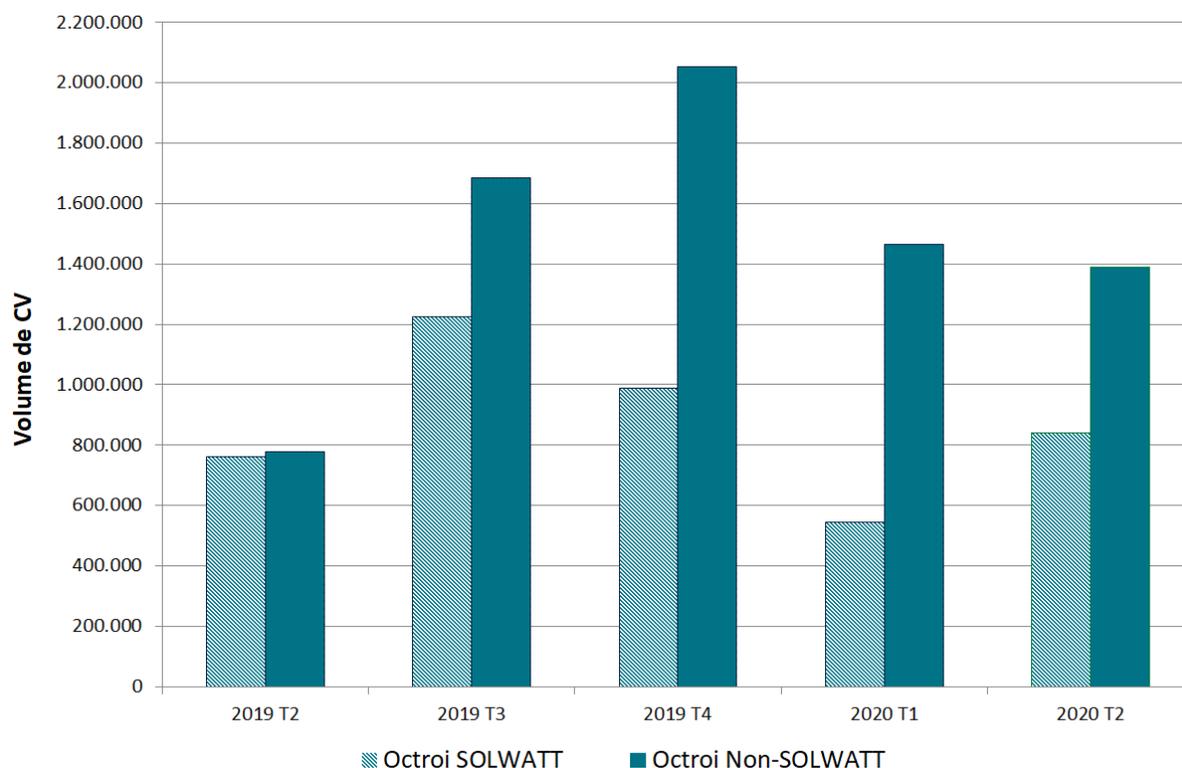
TABLEAU 1 ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES CERTIFICATS VERTS EN T2 2020

	Stock de départ	2020 T1	2020 T2	2020 T3	2020 T4	Total 2020
CV octroyés - nouveau régime		355.051	434.104			789.155
CV octroyés - ancien régime		1.110.136	956.247			2.066.383
CV octroyés - Solwatt 10 ans		544.758	840.642			1.385.400
Nb total de CV octroyés		2.009.945	2.230.993			4.240.938
Retour marché CV mis en réserve 2015/2016		0	538.446			538.446
Nb total de CV arrivés sur le marché		2.009.945	2.769.439			4.779.384
CV restitués pour le quota		1.238.395	1.589.804			2.828.199
CV achetés par le GRTL		456.427	647.794			1.104.221
CV périmés		1.976	1.548			3.524
Nb total de CV retirés du marché		1.696.798	2.239.146			3.935.944
Stock de CV	3.293.256	3.606.403	4.136.696			4.136.696

2.1. Offre de certificats verts

Au deuxième trimestre 2020 (T2), on comptabilise 2.230.993 CV octroyés aux installations de production d'électricité verte en Wallonie.

GRAPHIQUE 1 : CV OCTROYES AUX INSTALLATIONS SOLWATT ET NON-SOLWATT EN T2 2020



SOLWATT

En T2 2020, les producteurs Solwatt ont transmis près de 60.162 relevés. Sur base de ces relevés, 840.642 CV ont été octroyés et déposés sur les comptes de certificats verts (comptes-titres « CV-Courant ») de ces mêmes producteurs.

NON-SOLWATT

Les producteurs Non-Solwatt ont transmis, quant à eux, près de 1.806 relevés dans le courant du deuxième trimestre 2020. Sur base de ces relevés, 1.390.351 CV ont été octroyés et déposés sur les comptes-titres « CV-Courant » de ces producteurs.

CERTIFICATS VERTS MIS EN RESERVE

En T2 2020, une partie des certificats verts mis en réserve a été remis sur le marché à la suite de la deuxième mise aux enchères organisée par Solar Chest en février 2020¹. Il s'agit de 538.446 CV qui ont

¹ A partir de l'année 2019, les certificats verts, mis en réserve en 2015-2016 auprès de Solar Chest, sont remis annuellement sur le marché, conformément à la convention signée entre les parties et selon la procédure prévue à l'article 42 §7 du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité

été proposés à la vente par Solar Chest selon les modalités pratiques établies en concertation avec l'Administration. Tous les certificats verts proposés à la vente durant cette enchère ont été achetés par les acteurs du marché. Ceux-ci ont été transférés à partir des comptes de réserve de Solar Chest vers les comptes-titres « CV-Courant » des acheteurs dans le courant du mois d'avril 2020.

2.2. Demande de certificats verts (quotas de CV)

Cette section fait référence aux transactions d'annulation des CV, par les fournisseurs et les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD), en vue de satisfaire leur obligation du quota en Région wallonne.

Lorsque la transaction d'annulation est enregistrée dans la banque de données de l'Administration par le fournisseur ou le GRD, les CV relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

Le nombre de CV à restituer par les fournisseurs et les GRD est établi sur base du quota nominal applicable aux fournitures d'électricité soumises au quota et des réductions du quota accordées aux clients finals en accord de branche. Les CV ainsi restitués sont ensuite annulés dans la banque de données de l'Administration. Pour le trimestre T2 2020, 1.589.804CV (cf. tableau 1 ci-avant) ont été effectivement annulés et donc retirés du marché.

Il est également à noter que les valeurs d'un trimestre d'une année ne sont pas comparables à celles d'une autre, étant donné notamment le décalage d'encodage des transactions d'annulation des CV.

Le tableau 2 ci-dessous montre les volumes des fournitures d'électricité soumises au quota telles que déclarées par les fournisseurs et les GRD dans les délais légaux ainsi que le nombre de CV à annuler durant les trimestres suivants.

Il est à noter que les différences de valeurs constatées entre les annulations effectives (cf. tableau 1) et les valeurs du tableau 2 s'expliquent notamment par le décalage d'encodage des transactions d'annulation des CV.

Pour le 2^{ème} trimestre 2020, le quota nominal de CV est de 1.636.885. Toutefois, à la suite des réductions de quota accordées aux clients finals en accord de branche, le nombre de certificats verts réellement restitués est de 1.237.949.

Les chiffres du tableau 2 ci-dessous concernant les trimestres précédents ont été adaptés en fonction des rectificatifs demandés par les fournisseurs et GRD.

TABLEAU 2 FOURNITURES SOUMISES ET NOMBRE DE CV DUS EN T2 2020

	2020 T1	2020 T2	2020 T3	2020 T4	Total
Fournitures soumises	5.462.853	4.264.942			9.727.795
Quota nominal	38,38%	38,38%	38,38%	38,38%	
Quota de CV hors réduction	2.096.643	1.636.885	0	0	3.733.528
CV dûs	1.650.618	1.237.949			2.888.566

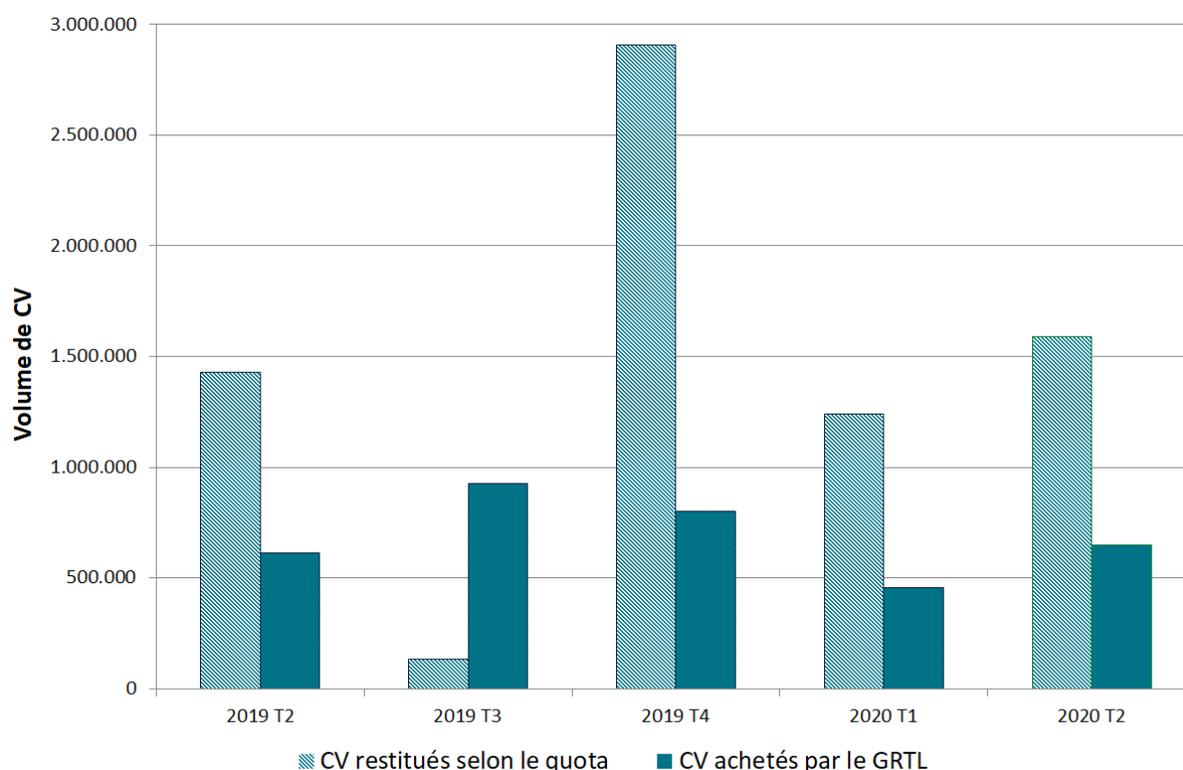
2.3. CV achetés par le GRTL (Elia)

Le producteur a la possibilité de valoriser ses certificats verts soit sur le marché soit au prix garanti de 65 €/CV auprès du gestionnaire de réseau de transport local (Elia). Le choix du prix garanti se fait lors de la transmission des relevés pour l'octroi de certificats verts et est automatiquement accessible aux installations d'une puissance inférieure ou égale à 10 kW ainsi qu'aux unités de production soumises à la procédure de réservation.

Lorsque la transaction de vente vers Elia est enregistrée et validée dans la banque de données de l'Administration, les certificats verts relatifs à cette transaction ne sont plus disponibles sur le marché.

En T2 2020, 647.794 CV ont été vendus à Elia dont environ 92 % provenant de producteurs SOLWATT et le solde provenant d'installations de plus de 10 kW.

GRAPHIQUE 2 : CV RESTITUÉS SELON LE QUOTA ET CV ACHETÉS PAR LE GRTL EN T2 2020



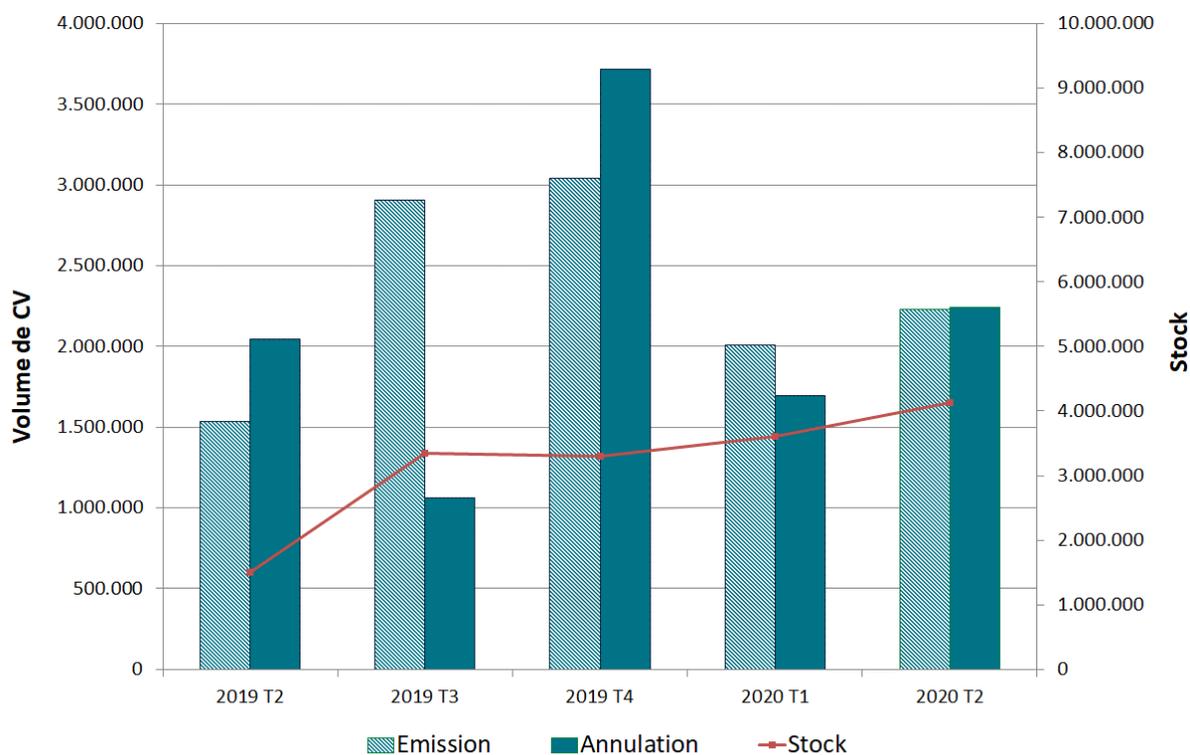
2.4. Stock de certificats verts

Le stock est défini comme étant la différence entre l'offre de CV (composée des CV émis sur le marché ainsi que des CV sortis de la mise en réserve) et les CV annulés (composée notamment des CV annulés dans le cadre de l'obligation de quota de CV, des CV vendus par les producteurs au prix garanti au GRTL ainsi que les certificats verts périmés).

Tel qu'illustré dans le graphique ci-dessous, on observe une augmentation du stock de CV à la fin de T2 2020 par rapport au T1 2020. Celui-ci s'établit à 4.136.696 CV à la fin de T2 2020.

A la fin du deuxième trimestre 2020, on constate une augmentation du stock de CV de l'ordre de 530.000 CV. Celle-ci est une conséquence du retour sur le marché des CV mis en réserve par Solar Chest durant le mois d'avril 2020 suite à la mise aux enchères organisée en février 2020. Il est à noter qu'en termes d'émissions, un « rythme de croisière » a été atteint pour l'octroi de CV des installations non-Solwatt. La totalité du retard accumulé par le passé a été comblée ce qui explique un ordre de grandeur similaire entre le 1^{er} trimestre et le 2^e trimestre.

GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU STOCK DE CV



3. CONCLUSION

Sur base des éléments exposés ci-dessus, il est observé que, pour le deuxième trimestre de l'année 2020, le stock de CV augmente par rapport au T1 2020 à la suite de la mise aux enchères organisée par Solar Chest en février 2020.

* *
*